

**MAIRIE D'ALBON**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 05 SEPTEMBRE 2022**  
**LISTE DES DELIBERATIONS**

**Délibération 31 / 2022 : Avis sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la Commune d'Albon**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :  
- de donner un avis favorable au projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol (projet porté par l'Etat)

**Délibération 32 / 2022 : Autorisation de signature de la convention de partenariat et d'objectifs pour la Médiathèque Départementale Drôme des Collines à St Vallier**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :  
- d'approuver la convention conclue pour une durée d'un an et renouvelable tacitement 3 fois (convention de participation financière au fonctionnement de la Médiathèque)

**Délibération 33/ 2022 : Communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes portant sur les exercices 2015-2020 de la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche**

Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres :  
- prend acte de la communication de ce rapport.

**Délibération 34 / 2022 : Raccordement au réseau électrique de la parcelle de M.KOPRU**

Le Conseil Municipal à l'unanimité :  
- approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme

**Délibération 35 / 2022 : Indemnité de fonction du Maire**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :  
- de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire : à 42.5% de l'indice brut terminal de la fonction publique

**Délibération 36/2022 : Avis sur le projet de maintien d'activité de la carrière d'ALBON (groupe DELMONICO-DOREL)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (1 vote contre), DECIDE :  
- de donner un avis favorable au projet de maintien de l'activité de la carrière d'ALBON tel que présenté dans l'Avant Projet Sommaire ci-annexé

Le Maire,

Philippe BECHERAS

